

CPNEF

19 JUIN 2017

Mise en place du Régime Unifié

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 30 octobre 2015 pose les bases de la création d'un régime unifié de retraite complémentaire en fixant :

- **Les principes du régime unifié** (Régime par répartition de points ; principes de contributivité, lisibilité, solidarité ...)
- **Les principales échéances :**
 - 1^{er} semestre 2016 : mise en place des groupes de travail paritaires sur le régime
 - Avant le 1^{er} janvier 2018 : ANI sur le régime unifié fixant les modalités de reprise des droits de l'AGIRC et de l'ARRCO, et établissant le régime unifié (réglementation, paramètres, statuts, etc...)
 - 1^{er} janvier 2019 : mise en place du régime unifié en lieu et place des CCN du 14 mars 1947 et de l'accord du 8 décembre 1961
- **Les acteurs politiques des travaux sur le régime unifié :**
 - Le groupe de travail paritaire en charge de proposer les règles encadrant la mise en place, la gestion et le fonctionnement du nouveau régime
 - Les commissions paritaires de l'AGIRC ARRCO pour prendre les décisions techniques notamment sur proposition du groupe de travail paritaire

Organisation du programme

OBJECTIF DU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DU RÉGIME UNIFIÉ

Objectif du programme : assurer la réussite du passage au régime unifié pour l'ensemble des clients de la retraite complémentaire (actifs, retraités, entreprises, ...).

Le programme :

- nécessite une coordination forte associant les fédérations et les GPS
- doit veiller à ce que du point de vue client, la bascule soit la plus transparente possible
- sera piloté par les délais et les risques
- doit être l'occasion de simplifier les processus autant que possible et dans le respect des grands principes politiques

- **Un directeur de programme, Gatien LEPAGE** nommé au niveau des Fédérations et placé sous l'autorité du Directeur du cabinet pour piloter et coordonner l'ensemble du programme
- **Des binômes Fédérations/GPS** pour chacun des chantiers thématiques, chaque binôme étant coresponsable de la réussite de la feuille de route de son chantier. Ils sont responsables de l'avancement de leur chantier thématique pour **l'ensemble du régime**.
- **Un représentant de GPS pour chaque chantier**, responsable de l'avancement du chantier au sein de son GPS. Il représente également son GPS au COMOP de chantier.
- **un directeur de projet GPS** désigné au sein de chacun des GPS, pilotant et coordonnant opérationnellement l'ensemble des chantiers thématiques au sein de son GPS.

UN PROGRAMME ORGANISÉ PAR CHANTIER

**COPIL
mensuel**
Synthèse / Coordination
Avancement

Binôme co-responsable par chantier : 1
des fédérations & 1 d'un GPS

	<i>Juridique et institutionnel</i> COMOP mensuel	<i>Gestion entreprises</i> COMOP mensuel	<i>Gestion individus</i> COMOP mensuel	...	<i>Action sociale</i> COMOP mensuel
GPS A Points mensuels entre le directeur de projet du GPS A et le directeur de programme	chantier 1, GPS A	chantier 2, GPS A			
GPS B Points mensuels avec le directeur de projet du GPS B et le directeur de programme	chantier 1, GPS B	chantier 2, GPS B			
GPS C Points mensuels avec le directeur de projet du GPS C et le directeur de programme	chantier 1, GPS C	chantier 2, GPS C			

Instance / fréquence	Objectifs	Participants
COMITE DE PILOTAGE <i>mensuel</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions / Arbitrages • Définition / Suivi des objectifs • Point d'avancement global projet • Suivi des risques • Suivi des adhérences projets avec les autres projets fédéraux 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Directeur Général de l'Agirc et de l'Arrco • Le Directeur du Cabinet de l'Agirc et de l'Arrco • Les binômes coresponsables de chantier • Le Directeur de programme
COMOP DE CHANTIER (1 par chantier) <i>mensuel</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions / arbitrages opérationnels sur le chantier • Préparation des éventuels dossiers arbitrages pour le COPIL • Point d'avancement chantier (actions, planning, livrables) • Suivi des difficultés/risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Le binôme coresponsable du chantier • Le directeur de programme • Les représentants des GPS sur les chantiers

Instance / fréquence	Objectifs	Participants
ATELIER DE CHANTIER <i>(Spécifique à chaque chantier)</i> <i>Fréquence programmée par le binôme</i>	<ul style="list-style-type: none">• Identification des demandes d'arbitrage• Qualification des éventuels dossiers d'arbitrages pour le COPIL• Identification et définition des plans d'actions• Point d'avancement chantier (actions, planning, livrables)• Suivi des difficultés/risques	<ul style="list-style-type: none">• Le binôme coresponsable du chantier• Le directeur de programme (éventuellement)• Les équipes projet au sein des GPS
POINT D'AVANCEMENT PROJET MENSUEL PAR GPS (1 par GPS)	<ul style="list-style-type: none">• Point d'avancement du GPS sur l'ensemble des chantiers• Suivi des difficultés/risques• Identification des demandes d'arbitrage	<ul style="list-style-type: none">• Le directeur de programme• Le chef de projet du GPS

LISTE DES BINÔMES RESPONSABLES DES CHANTIERS

	BINÔMES
JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL	José Miralles (AA) - Olivier Noel (Klesia)
PARTENARIATS	Gilles Pestre (AA) - Pascal Lesieux (MM)
GESTION ENTREPRISES	Frédéric Coutard (AA) - Marina Gatignol (ALM)
GESTION INDIVIDUS	Frédéric Coutard (AA) - Véronique Amram (MM)
CONTROLE DE GESTION	Dominique Poussin (AA) - Jean Jacques Lambert (Humanis)
COMPTABILITE/FINANCE	Philippe Goubeault (AA) - Yves Vanhoute (Alliance Pro)
RH & CONDUITE DU CHANGEMENT	Marc Landais (AA) - Ludovic Lezier (Humanis)
COMMUNICATION EXTERNE	Catherine Favre (AA) - Béatrice Willems (ALM)
SYSTEMES D'INFORMATION	Thierry Dimeglio (AA) – Bernard Roux (Alliance Pro)
ACTION SOCIALE	Anne Saint Laurent (AA) - Benoît Raviart (ALM)

ATELIERS	DESCRIPTIF (AVANT PROJET)
JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL	Statuts et règlements intérieurs, protocole de fusion, calendrier, travaux liés à la désignation des administrateurs, formation des administrateurs, spécificités de certaines populations, modèle de gouvernance, liens entre les GPS des DOM-TOM et métropolitains...
GESTION ENTREPRISES	Hypothèses de projection de la charge d'activité, fiabilisation des données avant fusion, actes de gestion à effet rétroactifs, continuité des taux en cas de fusion, impacts éditiques, pistes de simplification,...
GESTION INDIVIDUS	Hypothèses de projection de la charge d'activité, fiabilisation des données avant fusion, actes de gestion à effet rétroactifs, impacts éditiques, pistes de simplification, cas des révisions de dossiers,...
SYSTEMES D'INFORMATION	Opération de fusion dans le SI, Fiabilisation/Réhabilitation de données, gestion des interfaces Comptables et financières, gestion des interfaces vers les Front Offices, Impacts SI RH, Impacts concentrateurs, Impacts éditiques, suivi post bascule, fiabilisations de données, liens avec les projets RNGD, lien avec la mesure 10 de la résolution 1 de l'article 8...
CONTROLE DE GESTION	Impacts sur la comptabilité analytique, bilan d'apport, arrêtés des comptes des GIE de moyens et des institutions, gestion des interfaces, évaluation des dotations de gestion, mesure de la réduction de coûts engendrée par la mise en place du RU, impacts sur les associations de moyens purs RC, impacts sur le GIE des fédérations...
COMPTABILITE/FINANCE	Maîtrise des flux de trésorerie, ouverture/fermeture des comptes bancaires, Fusion des portefeuilles des IRC, Retro planning dans un contexte de fast close, mise à jour des procédures ...

ATELIERS	DESCRIPTIF
RH CONDUITE DU CHANGEMENT	Calendrier des informations consultations sur les impacts ETP des simplifications, impacts de la notion de cadre-non cadre, modification des taux de cotisation, rédaction des nouvelles classifications des emplois, avenants aux contrats de travail, communication interne, planning de communication interne, GPEC, formation des formateurs et des collaborateurs, ...
ACTION SOCIALE	Dotations de gestion, politique d'action sociale, continuité de service, pistes de simplification et homogénéisation
PARTENARIATS	APEC (modalités de collecte) / Institutions / Autorités publiques / Organismes de protection sociale/ Liens avec les autres régimes IEG (délégation avec MM)...
COMMUNICATION EXTERNE	Plan de communication, budget communication, mise à jour des fronts office, nouveau nom du régime unique, création des supports et organisation des opérations de communication, Echange avec les éditeurs de logiciels /experts comptables,...

NB : les liens entre les GPS des DOM-TOM et métropolitains sont à intégrer dans chaque chantier...

La feuille de route sera constituée :

- De la liste des actions à réaliser, en détaillant (cf. modèle Excel qui sera transmis avec le compte rendu) :
 - les principaux livrables
 - les niveaux de priorité
 - les entités concernées (Fédérations, la communauté, un GPS en particulier...)
 - les prérequis au sein du chantier et des autres chantiers
 - les impacts potentiels sur les autres chantiers (qui seront instruire dans les autres chantiers)
- Du planning du chantier
- De la liste des principaux risques du chantier

ANNEXE

ANNEXE : Certains paramètres du RU sont fixés dans l'ANI du 30 octobre 2015

Volet cotisations :

- La définition des tranches de rémunérations et des taux de cotisations « contractuels » associés :
 - tranche 1 \leq plafond de la sécurité sociale (PSS) ; taux de 6,20 %
 - tranche 2 comprise entre 1 PSS et 8 PSS ; taux de 17 %

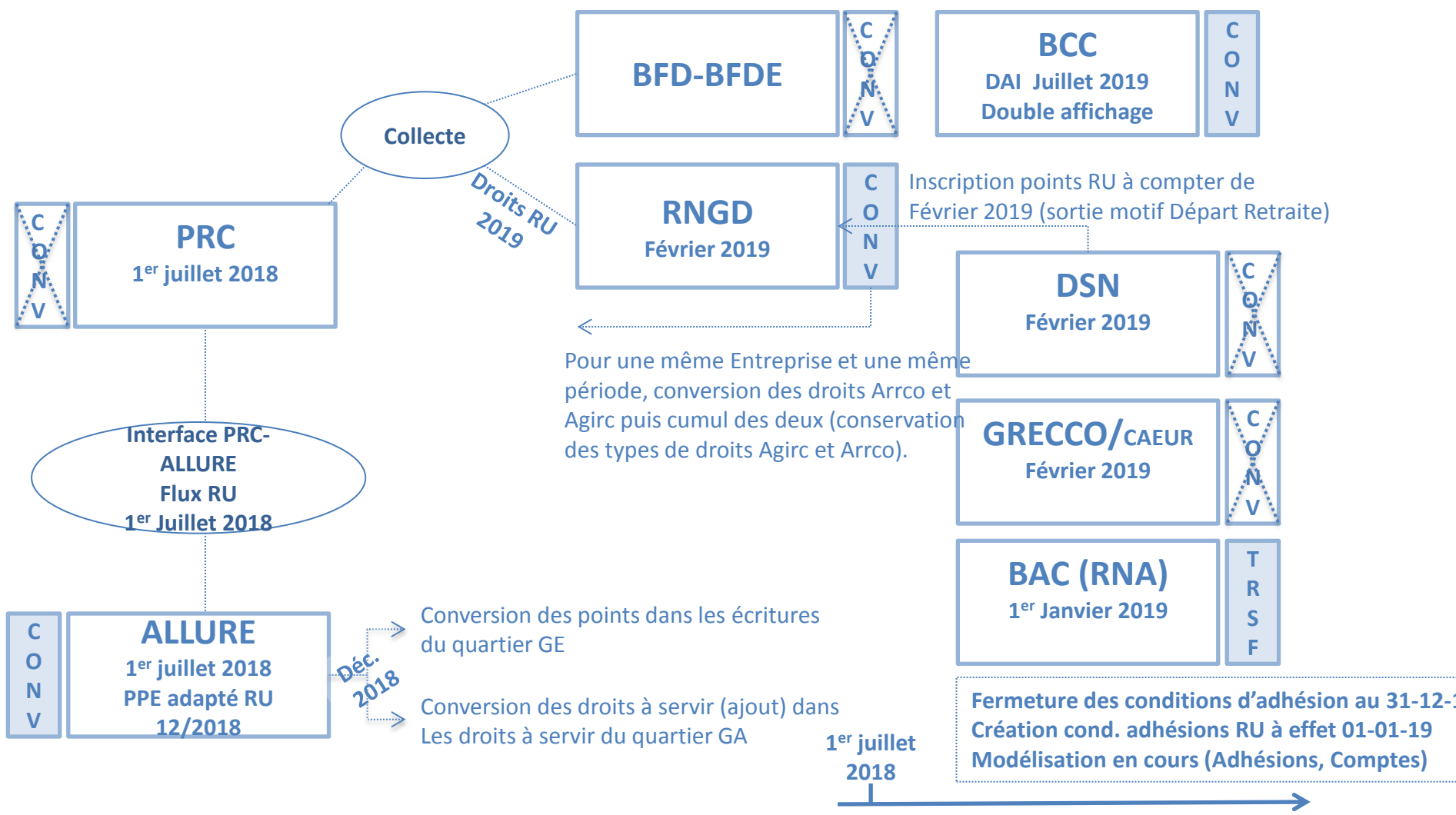
- le taux d'appel est fixé à 127 %

- la répartition des cotisations : 60 % pour l'employeur et 40 % pour le salarié

- les taux supérieurs à 6,20 % en application d'engagements antérieurs demeurent, sauf versement d'une contribution de maintien de droits

- les répartitions « dérogatoires » de cotisations, prévues par conventions ou accords de branche antérieurement au 30 octobre 2015, peuvent rester en vigueur

ANNEXE : schéma simplifié des impacts SI Régime Unifié



ANNEXE : Gestion des affichages/double affichage coté client

